

Artiste tatoueur

RNCP24826 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	336
Formacode(s)	42034
Code(s) ROME	D1208
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/12/2023

Certificateur(s)

INK COMPANY · SIRET : 79460138500030

INK COMPANY · SIRET : 79460138500022

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION PATUTIKI	—	Former
DERMO SCAR REPAIR	90853700400024	Former
LGT LYCEE DES METIERS MARIE CURIE	19600020200032	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Former des professionnels à la mise en œuvre de compétences techniques, artistiques, relationnelles et de gestion dans leur activité d'artiste tatoueur.

Dans un secteur en pleine mutation tant, du fait de l'augmentation exponentielle du nombre de clients candidats aux tatouages, que de la nouvelle voies offertes par la formation continue aux aspirants artiste, la certification vient permettre à chacun d'être identifier comme, ou d'identifier les individus, détenteur des compétences lui garantissant une pratique dans les règles de l'art.

Décomposées en 4 blocs (accompagnement du client, création artistique, réalisation du tatouage, gestion du salon), les compétences acquises en formation sont confrontées à la réalité du métier par la réalisation obligatoire d'un stage de minimum 12 semaines. Le parcours de formation se soldera en fin par le passage en deux journées de jury en conditions réelles évaluées par des professionnelles du tatouages et de la formation afin d'obtenir un titre de niveau 5.

ACTIVITÉS VISÉES

L'artiste tatoueur(euse) dessine et réalise des tatouages sur le corps en marquant la peau de pigments.

- Il(elle) est chargé(e) de l'accueil des clients.
- Il(elle) donne des conseils sur les tatouages demandés par le client (choix, esthétique, symbolique)
- Il(elle) assure la préparation des outils et matériel du tatouage
- Il(elle) prépare la zone à tatouer (nettoyage, asepsie).
- Il(elle) réalise le tatouage à main levée ou en utilisant des feutres spéciaux ou un système de transfert au carbone.
- Il(elle) donne les conseils aux clients sur les règles d'hygiène à respecter et les soins à suivre après la séance de

tatouage

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées sont :

- L'accueil et le conseil au client
- La gestion du poste de travail
- La réalisation d'un tatouage
- La gestion de son entreprise

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activité concernés sont ceux de la santé, du social, des soins personnels. Ce sont essentiellement des petites entreprises, salons indépendants (tatouage et piercing), salons de soins esthétiques, instituts de beauté.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Tatoueur(euse)

Tatto Designer

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Suivi d'une formation obligatoire aux règles d'hygiène et de salubrité auprès d'un organisme habilité. Durée : minimum 21 heures réparties sur 3 jours consécutifs

Illégalité d'une intervention au domicile des clients. Depuis le 19 février 2008, le décret n°2008-149 stipule que « les locaux [où ont lieu le tatouage] comprennent une salle exclusivement réservée à la réalisation de ces techniques ». décret n°2008-149 du 19 février 2008

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 480 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (48 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 579
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé(e) par un(e)représentant(e) du monde professionnel

Il est composé de 5 personnes

- 3 représentants(es) du monde professionnel
- 2 responsables de l'organisme certificateur

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Jury composé de 3 représentants du monde professionnel et deux représentants du certificateur.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury composé de 3 représentants de secteur professionnel et deux représentants du certificateur.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 529 €
Selon la branche	6 000 € – 7 057 €
Prise en charge	Branches concernées
6 529 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 057 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37811

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
Site Internet

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24826/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	139
Parcours menés à terme	151
Taux d'achèvement	109 %
Période	02/2022 – 03/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 063
----------------------	-------

Montant total engagé	2 170 019 €
Coût moyen par dossier	2 041 €
Durée moyenne	74 h
Période	01/2020 – 11/2023
France compétences	81 %
Reste à charge titulaire	12 %
France Travail	4 %
Régions	2 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
État	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.